



**PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE PAPINEAU
MUNICIPALITÉ
FASSETT**

2019-06-20

À une séance extraordinaire de la Municipalité de Fassett tenue au 19, rue Gendron, Fassett, Québec, le 20 juin 2019 à 19 h 00 et à laquelle sont présents :

Les conseillers(ères) Josiane Charron Claude Joubert
Jean-Yves Pagé

Messieurs le conseillers Gabriel Rousseau, Sylvain Bourque et François Clermont sont absents.

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Éric Trépanier.

Chantal Laroche, directrice générale est également présente.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de l'assemblée.
- 2- Appel des conseillers, conseillère.
- 3- Adoption du deuxième projet du règlement 2019-15 modifiant le règlement de zonage.
- 4- Mandat de débitmètre – Infra-conseils ;
- 5- Levée de l'assemblée.

1- OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est officiellement ouverte pour Monsieur le maire Éric Trépanier à 19 h 00.

2- APPEL DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRE

Messieurs Claude Joubert et Jean-Yves Pagé sont présents, de même que madame la conseillère Josiane Charron. Sont absents, messieurs Gabriel Rousseau, Sylvain Bourque et François Clermont.

3- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2019-06-146

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE JOSIANE CHARRON

ET RÉSOLU :

Que l'ordre du jour soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité.

4- ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE

2019-06-147

CONSIDÉRANT que le conseil municipal peut modifier le règlement de zonage numéro 2008-12 en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme conformément aux articles 123 à 137.17 inclusivement;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal prolonger la zone d'une vocation commerciale C-A 115 jusqu'au lot avoisinant la Montée Fassett;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du premier projet de règlement a été donné le 13 mai 2019 lors de la séance du conseil;



CONSIDÉRANT que le premier projet de règlement a été adopté lors de la séance du conseil du 13 mai 2019;

CONSIDÉRANT qu'une consultation public a eu lieu le 20 juin 2019;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER CLAUDE JOUBERT

ET RÉSOLU

Que le conseil municipal adopte le deuxième projet de règlement numéro 2019-15 modifiant le règlement numéro 2008-12 :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent projet de règlement.

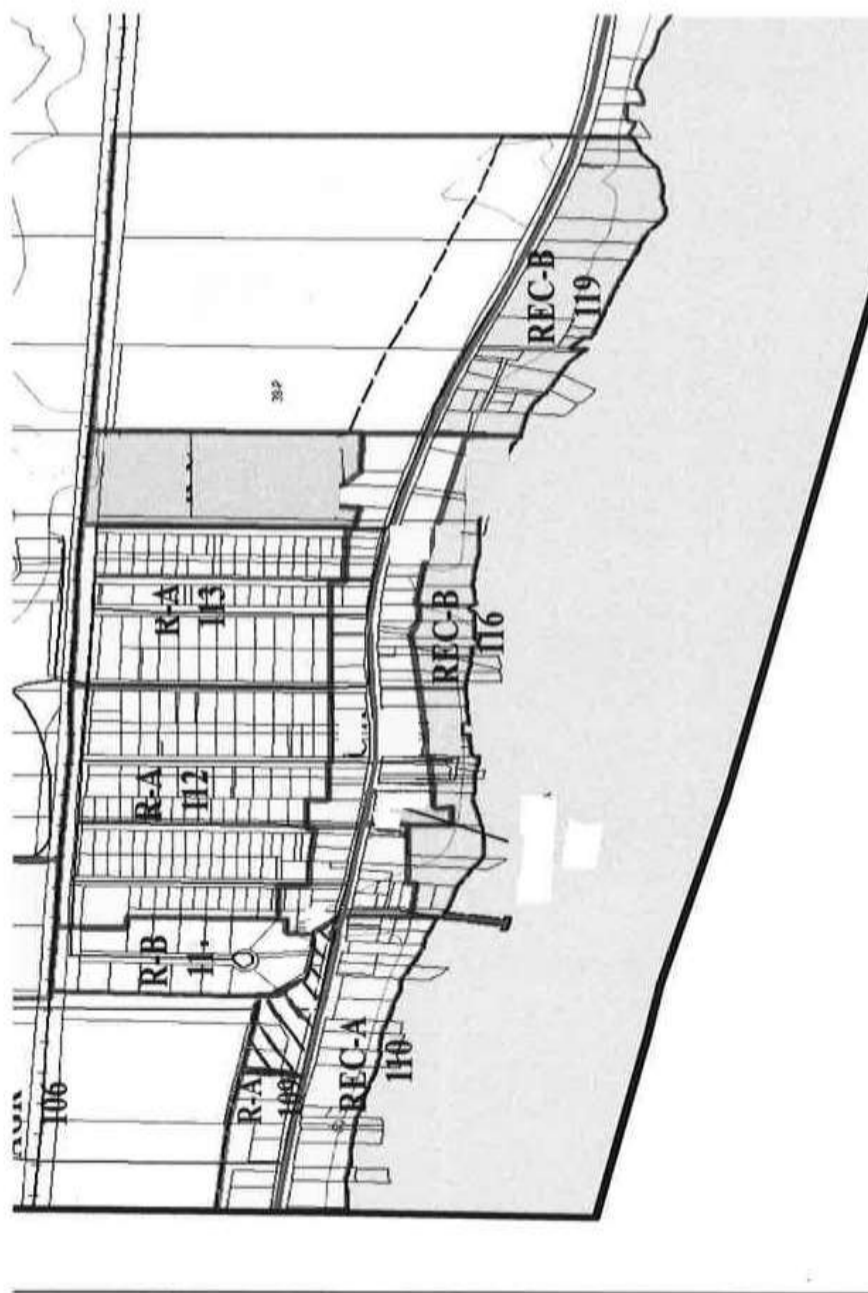
ARTICLE 2

Le plan de zonage est modifié de la façon suivante;

1-La zone C-A 115 est agrandie à même les zone R-A 109 et R-B 111, tel que montré en annexe A au présent règlement.

ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.



Adoptée à l'unanimité.



5. **MANDAT POUR DÉBITMÈTRE – INFRA-CONEILS**

Point reporté.

6. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

2019-06-148

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-YVES PAGÉ

Et résolu que l'assemblée soit et est levée à 19 h 16.

Adoptée.

.....
Eric Trépanier
Maire

.....
Chantal Laroche
Directrice générale et secrétaire-trésorière